

Le 23/11/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Semaine sécurité des patients : sécurité et qualité, tous concernés !

Du 21 au 25 novembre 2022, la Semaine de la Sécurité des Patients met le focus sur les Événements Indésirables Associés aux Soins - EIAS - comment les déclarer, les gérer, pour progresser ? L'ARS Corse, l'Observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique – OMEDIT- PACA-Corse - et la Structure Régionale d'Appui à la Qualité des Soins et à la Sécurité des Patient - SRA PASQUAL - proposent aux professionnels des outils et des ressources pour tester leurs connaissances et améliorer la gestion de leurs signaux afin d'optimiser la sécurité des soins et le dialogue soignés / soignants.

Qualité et sécurité des soins sont des exigences croissantes et légitimes de la population. Notre système de santé se doit de prévenir et d'apporter une réponse optimale aux événements indésirables associés aux soins. La mobilisation de tous - soignés et soignants - est décisive pour améliorer les signalements, optimiser les pratiques professionnelles et favoriser la sécurité des soins.

Cette année, les objectifs de cette semaine sécurité des patients sont de :

- ▶ **Comprendre et agir sur la culture de sécurité**, dimension préalable incontournable pour mener des actions efficaces d'amélioration de la sécurité des patients et pallier le manque de culture commune dans ce domaine.
- ▶ **Augmenter la déclaration des EIAS** tout au long du parcours du patient, formateur pour tous les professionnels de santé quel que soit le secteur de prise en charge (sanitaire ; médico-social ou ville) dès lors qu'un signalement est dénué de la crainte d'un jugement ou d'une sanction.
- ▶ **Prendre en compte le témoignage des patients et/ou de leur entourage**, approche complémentaire pouvant leur permettre, à leur manière et avec leurs propres mots, d'apporter des éléments qui n'ont pas été mis en évidence et des actions d'amélioration.
- ▶ **Améliorer la qualité des analyses des EIAS afin d'identifier les causes** sur lesquelles il faut agir afin d'éviter que l'évènement ne se reproduise.
- ▶ **Se servir des retours d'expérience**, démarche fédératrice qui permet aux professionnels de partager leurs connaissances, conduit à apprendre et à progresser individuellement et collectivement.
- ▶ **Favoriser la transmission d'information tout au long du parcours**, enjeu majeur pour réduire le déficit de communication entre professionnels pouvant nuire à la sécurité des prises en charge et augmenter le risque de survenue d'EIAS.

Que l'on soit soigné ou soignant, la mobilisation de tous est décisive pour, d'année en année, inciter les acteurs à s'engager davantage encore dans des démarches de sécurité maximale, de qualité et de coordination des soins. D'autant plus qu'il est désormais acquis qu'un dialogue régulier avec les usagers sur la sécurité de leurs soins permet d'améliorer directement les pratiques professionnelles.

Le point focal régional (PFR) : la possibilité de signaler 24h24, 7jours/7

Pour les professionnels de santé et les établissements sanitaires et médico-sociaux, exclusivement, le PFR de l'ARS Corse permet de signaler tout évènement indésirable qui pourrait avoir un impact sur la santé de la population ou le fonctionnement de l'offre de soins. **Ces signalements sont essentiels** : ils permettent aux professionnels et aux structures de bénéficier d'un **appui à la gestion** de l'évènement et contribuent à **l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins**. Comme pour le signalement des maladies à déclaration obligation, pour déclarer un évènement indésirable, il faut contacter le PFR par mail ou téléphone **7jours/7, 24h/24** (coordonnées disponibles sur le site de l'ARS CORSE, rubrique Alerter/Signaler/Déclarer).

Le portail des signalements <https://signalement.social-sante.gouv.fr> permet également aux **particuliers et aux professionnels de santé** de déclarer en quelques minutes un évènement sanitaire indésirable, c'est-à-dire une réaction inattendue à un produits de santé ou un acte de soins.

Tous les signalements sont enregistrés et analysés et permettent ainsi l'amélioration de la qualité des soins. **Signaler un évènement indésirable, c'est donc 10 minutes utiles à tous.**

Un challenge est proposé par la Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients Pasqual.

Cette structure, dans le cadre de la FORAP (Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques en santé), propose en Corse et en PACA aux professionnels de santé libéraux ou exerçant en établissements sanitaire ou médico-social, de participer à un **challenge pour encourager les équipes à signaler et partager les EIAS** (Évènements Indésirables Associés aux Soins).

Pour s'inscrire : rdv sur le site de la SRA Pasqual : <https://pasqual.sante-paca.fr>

Contacts Presse :

ARS : Corinne ORSONI : 04.95.51.99.32 - 06.75.40.54.07 / corinne.orsoni@ars.sante.fr

SRA PASQUAL : pasqual@sraq.fr